PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPD des instituteurs et prof. des écoles des Pyrénées-Atlantiques

RÉSULTATS — du 29/11/2018 à 10h00 — au 06/12/2018 à 17h00

A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	2 806	1. Y a-t-il eu carence ? ☐ Oui ☑ Non	Nombre de listes présentées	4
B. Nombre de votants	B =	1 655		Nombre de sièges à pourvoir	P = 7
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	35		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	1 620		$G = \frac{D}{P} = \frac{1\,620}{7} =$	231,43

Désignation des syndicats ayant présenté des listes *(préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)*	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages validement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats		Nombre d'élus titulaires par liste
Sgen-CFDT Votre voix, notre action	14	65	0	0	0	0		0
SE-Unsa	14	743	3	1	0	0		4
FORCE OUVRIERE FNEC FP	14	137	0	0	0	0		0
SNUipp-FSU 64 Engagé-es au quotidien	14	675	2	1	0	0		3

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature
LALANNE Audrey	SE - UNSA	
GASSAN Philippe	SNUipp-FSU	

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

© VOXALY 2018